

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 4 décembre 2017, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur la mairesse, Mme Line Fréchette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

| | | | |
|-----------|---------------------|-----------|--------------------|
| Siège # 1 | M. Daniel Nadeau | Siège # 4 | M. Joël Jutras |
| Siège # 2 | M. Jocelyn Brière | Siège # 5 | Mme Nancy Letendre |
| Siège # 3 | Mme Stéphanie Bonin | Siège # 6 | M. Marcel Sinclair |

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Line Fréchette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2017-12-2251)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
3. Dépôt des rapports des candidats portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus
4. Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations des élus municipaux concernant les dons et les marques d'hospitalité pour l'année 2017
5. Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 13 septembre 2017
6. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme au 30 novembre 2017
 - Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 30 novembre 2017
7. Suivi au procès-verbal
 - a) Bris majeurs sur le réseau d'aqueduc (2 bris majeurs)

ADMINISTRATION

8. Avis de motion : Projet de règlement numéro 542-17 concernant le traitement des élus municipaux
9. Avis de motion : Projet de règlement numéro 543-17 sur la délégation de pouvoir de la directrice générale et le directeur du Service de sécurité incendie
10. Convention de travail de la directrice générale pour l'année 2018
11. Dépôt et approbation du calendrier des séances 2018
12. Assurance collective des employés : Mandat à la firme ASQ consultant en avantages sociaux
13. Assurance collective des employés : Délégation pour soumission

14. Autorisation pour une carte de crédit Visa Desjardins pour l'inspecteur en voirie et aux infrastructures municipales
15. Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018 : Autoriser la demande d'aide financière et nommer un mandataire délégué
16. Programme d'assistance financière de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec 11^e édition des Jeudis en chanson : Autoriser la demande d'aide financière et nommer un mandataire délégué
17. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire : Programme sur la taxe fédérale d'accise pour les années 2014 à 2018
18. Autorisation pour transférer le montant de 38.89 \$ au poste 02-190-00-985 Mauvaises créances
19. Tapis Chapdelaine : Autoriser l'achat de tapis d'entrée pour le 1962 et le 1966, boulevard St-Joseph Ouest, au montant de 1 127,34 \$ taxes et installation incluses

SÉCURITÉ PUBLIQUE

20. Autoriser l'achat d'un ordinateur portable pour le préventionniste au montant approximatif de 1 200 \$, taxes incluses

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

21. Demande de dérogation mineure : DM-2017-002 pour le 1920, boulevard St-Joseph Ouest

HYGIÈNE DU MILIEU

22. MRC de Drummond : Demande de nettoyage de trois (3) cours d'eau : Rivière-aux-Vaches, branches 30 et 31 et Ruisseau Noir, branche 1

LOISIRS ET CULTURE

23. Défi Hoyt-Easton : Autorisation pour l'utilisation du parc du Sanctuaire, les 14 et 15 juillet 2018

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DRUMMONDVILLE (OMHD)

24. OMHD : Dépôt et approbation du budget révisé 2017
25. OMHD : Nomination d'un représentant au conseil d'administration

COMPTE À PAYER

26. Adoption des comptes à payer
27. Varia
28. Période de questions
29. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2017-12-2252)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017

Il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2253)

3. Dépôt des rapports des candidats portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus

La directrice générale, Mme Emilie Trottier, dépose les formulaires DGE-1038 concernant la liste des dons reçus durant la campagne électorale pour les candidats suivants :

Messieurs Sylvain Paul, Robert Boucher, Richard Labonté et Gérard Fréchette.

(2017-12-2254)

4. Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations des élus municipaux concernant les dons et les marques d'hospitalité pour l'année 2017

En vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale, Mme Emilie Trottier, dépose l'extrait du registre public des déclarations des élus municipaux.

(2017-12-2255)

5. Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 13 septembre 2017

La directrice générale, Mme Emilie Trottier, dépose le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2017 du Comité consultatif d'urbanisme. Une copie a été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par la loi.

6. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement au 30 novembre 2017
- Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 30 novembre 2017

7. Suivi au procès-verbal

a) Bris majeurs sur le réseau d'aqueduc sur les rues Edmond et Lecavalier

Le conseiller, M. Marcel Sinclair, informe les personnes présentes qu'en novembre dernier, la municipalité a dû effectuer des travaux de réparation suite à deux bris sur le réseau d'aqueduc sur les rues Lecavalier et Edmond.

(2017-12-2256)

8. Avis de motion : Règlement

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Jocelyn Brière, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro **542-17** sur le traitement des élus municipaux. M. Brière a présenté le projet aux personnes présentes. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Des copies sont disponibles pour consultation pour les personnes présentes dans la salle.

(2017-12-2257)

9. Avis de motion : Règlement

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Jocelyn Brière, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro **543-17** sur la délégation de pouvoirs pour la directrice générale et le directeur du Service en sécurité incendie. M. Brière a présenté le projet aux personnes présentes. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Des copies sont disponibles pour consultation pour les personnes présentes dans la salle.

(2017-12-2258)

10. Convention de travail de la directrice générale pour l'année 2018

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'accepter la convention de travail de la directrice générale, Mme

Émilie Trottier, aux conditions stipulées dans la convention et au taux horaire prévu au budget 2018.

Il est également résolu que la mairesse, Mme Line Fréchette, et la directrice générale, Mme Émilie Trottier, signent, pour et au nom de la municipalité, cette convention de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2259)

11. Dépôt et approbation du calendrier des séances 2018

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, Joël Jutras, et résolu que le calendrier ci-après présenté soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront à la salle du conseil située au 1962, boulevard Saint-Joseph Ouest, et qui débiteront à 19h30 :

- 15 janvier 2018
- 5 février 2018
- 5 mars 2018
- 9 avril 2018
- 7 mai 2018
- 4 juin 2018
- 9 Juillet 2018
- 13 août 2018
- 10 septembre 2018
- 1^{er} octobre 2018
- 5 novembre 2018
- 3 décembre 2018

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2260)

12. Assurance collective des employés : Mandat à la firme ASQ consultant en avantages sociaux

Attendu que le cabinet, ASQ Consultant en avantages sociaux, effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités membres de la région du Centre-du-Québec et qu'il a participé à la rédaction de l'actuel cahier des charges, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

Attendu que la municipalité adhère à ce regroupement d'assurance collective;

Attendu que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux a déposé une offre de services afin d'appuyer la municipalité dans la gestion de ce regroupement régional;

Attendu que la rémunération payable au cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu ce qui suit :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que le conseil municipal confie à ASQ Consultant en avantages sociaux, le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2261)

13. Assurance collective des employés : Délégation pour soumission

Attendu que la municipalité offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

Attendu qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1^{er} février 2018;

Attendu qu'un cahier de charges a été élaboré par ASQ Consultant, cabinet en assurance collective, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

Attendu que la Municipalité de Wickham a proposé d'agir au nom de toutes les municipalités participantes pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

Attendu les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de déléguer à la Municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et d'accepter implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2262)

14. Autorisation pour une carte de crédit Visa Desjardins pour l'inspecteur en voirie et aux infrastructures municipales

Attendu que l'inspecteur en voirie et aux infrastructures, dans le cadre de son travail, a besoin d'effectuer des achats;

Attendu la discussion des membres du conseil en ce sens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser l'inspecteur en voirie et aux infrastructures, M. Serge Provencher, à demander une carte de crédit Visa Desjardins avec une limite de 1 500 \$. Cette carte sera conservée au bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2263)

15. Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018 : Autoriser la demande d'aide financière et nommer un mandataire délégué

Attendu que la souhaite obtenir une aide financière afin de permettre l'ouverture du camp de jour pendant la semaine de relâche scolaire;

Attendu que le camp de jour estival de la municipalité en sera à sa troisième année en 2018;

Attendu le nombre croissant d'inscription;

Attendu que le matériel nécessite une bonification;

Attendu la discussion des membres du conseil en ce sens;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès ministère de la Famille concernant le *Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018*.

Il est également résolu de nommer la directrice générale, Mme Emilie Trottier à titre de mandataire délégué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2264)

16. Programme d'assistance financière de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec 11^e édition des Jeudis en chanson : Autoriser la demande d'aide financière et nommer un mandataire délégué

Attendu que la municipalité aimerait participer aux *Jeudis en chanson*;

Attendu la discussion des membres du conseil en ce sens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec.

Il est également résolu de nommer la directrice générale, Mme Emilie Trottier à titre de mandataire délégué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2265)

17. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire : Programme sur la taxe fédérale d'accise pour les années 2014 à 2018

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire datée du 25 août 2014;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu ce qui suit :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux jointe, comporte des coûts réalisés les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2266)

18. Autorisation pour transférer le montant de 38,89 \$ au poste 02-190-00-985 Mauvaises créances

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Emilie Trottier, à inscrire au poste de Mauvaises créances les arrérages au poste de dépense 02-190-00-985 pour le compte de taxes du matricule 7489 46-5812, au montant total de 38,89 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2267)

19. Tapis Chapdelaine : Autoriser l'achat de tapis d'entrée pour le 1962 et le 1966, boulevard St-Joseph Ouest, au montant de 1 127,34 \$ taxes et installation incluses

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de tapis d'entrée pour le 1962 et le 1966, boulevard St-Joseph Ouest au montant de 1 127,34 \$, taxes incluses auprès de l'entreprise Tapis Chapdelaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2268)

20. Autoriser l'achat d'un ordinateur portable pour le préventionniste au montant approximatif de 1 200 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'achat d'un ordinateur portable pour le préventionniste et le service incendie au montant approximatif de 1 200 \$, taxes incluses auprès de l'entreprise Performance Informatique Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2269)

21. Demande de dérogation mineure : DM-2017-002 pour le 1920, boulevard St-Joseph Ouest

Attendu que le propriétaire du lot 5 771 298 a déposé à la municipalité une demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un service d'entrepreneur en construction sans que celui-ci ne soit raccordé au réseau d'aqueduc;

Attendu que les constructions se trouvant le long du boulevard Saint-Joseph Ouest doivent se raccorder au réseau d'aqueduc selon l'article 9.6 du règlement de zonage # 382-05;

Attendu que la propriété a des problèmes de drainage empêchant le propriétaire d'obtenir les autorisations nécessaires à l'obtention d'un permis d'installation septique;

Attendu que la recommandation des membres du CCU est d'accepter la demande conditionnellement au raccordement du bâtiment au réseau d'aqueduc et d'implanter une installation septique conforme dès que le problème de drainage du terrain sera résolu;

Attendu que la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

Attendu que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Attendu que la demande peut faire l'objet d'une demande de dérogation mineure en vertu de l'article 6 du règlement numéro 473-14 portant sur les dérogations mineures;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu à l'unanimité d'autoriser la dérogation mineure pour la propriété sise sur le lot 5 771 298, afin de permettre la construction d'un service d'entrepreneur en construction sans raccordement au réseau d'aqueduc. Toutefois, la

construction devra être raccordée au réseau d'aqueduc une fois les problèmes de drainage corrigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2270)

22. MRC de Drummond : Demande de nettoyage de trois (3) cours d'eau : Rivière-aux-Vaches, branches 30 et 31 et Ruisseau Noir, branche 1

Attendu que les cours d'eau de la Rivière-aux-Vaches et du Ruisseau Noir sont des cours d'eau sous la compétence de la MRC de Drummond;

Attendu que le propriétaire du lot 5 771 300, a présenté à la municipalité une demande pour les travaux d'entretien de ce cours d'eau;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de transmettre cette demande à la MRC de Drummond afin qu'une intervention visant à effectuer des travaux d'entretien, si ceux-ci s'avèrent nécessaires, sur les cours d'eau de la Rivière-aux-Vaches, branches 30 et 31 et du Ruisseau Noir, branche 1. La municipalité s'engage à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait, de temps à autre, émettre la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier. À la fin des travaux, le conseil de la municipalité déterminera le mode de répartition du coût entre les propriétaires riverains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2271)

23. Défi Hoyt-Easton : Autorisation pour l'utilisation du parc du Sanctuaire, les 14 et 15 juillet 2018

Attendu que les organisateurs de la compétition de tir à l'arc *Défi Hoyt-Easton Édition 2018* demandent à la municipalité l'autorisation de pouvoir utiliser à nouveau les terrains du Parc du Sanctuaire;

Attendu que cette activité génère un revenu minimal de 1 000 \$ ou 20 % des profits bruts à chaque année pour la municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'autoriser le Circuit animalier PRO-3D à tenir la compétition de tir à l'arc *Défi Hoyt-Easton*. Cette activité se tiendra du 14 au 15 juillet 2018.

Il est également résolu de permettre aux organisateurs de débiter les préparatifs le 13 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2272)

24. Office municipal d'habitation de Drummondville : Dépôt et approbation du budget révisé 2017

Attendu que l'Office municipal d'habitation dépose le budget révisé 2017 pour approbation par la municipalité;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser d'accepter et d'approuver le dépôt du budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2273)

25. Office municipal d'habitation de Drummondville : Nomination d'un représentant au conseil d'administration

Attendu que la municipalité doit nommer un représentant pour siéger au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Drummondville;

Attendu la discussion des membres du conseil en ce sens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de nommer Mme Line Fréchette à titre de représentante au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-12-2274)

26. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

| | |
|---|----------------------|
| Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 527-16 sur la délégation de pouvoir (factures payées dans le mois) | 28 477,46 \$ |
| Dépenses autorisées et approuvées par résolution | 194 123,74 \$ |
| Dépenses à approuver par le conseil du 4 décembre 2017 | 6 866,89 \$ |
| Total des dépenses au 4 décembre 2017 : | 229 468,09 \$ |

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 4 décembre 2017 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

27. Varia

(2017-12-2275)

27. a) La Guignolée 2017 : Remerciements aux bénévoles

La conseillère, Mme Nancy Letendre, tient à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de La Guignolée car l'organisme a pu ramasser 2 574 livres de denrées et un montant de 1 104 \$ pour aider les familles dans le besoin.

Avant de débiter la période de questions, la mairesse, Mme Line Fréchette, souhaite un Joyeux temps des Fêtes aux membres du conseil et aux citoyens.

28. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par la mairesse, Mme Line Fréchette, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Préventionniste
- 5^{ième} Rang Ouest – fossés nettoyés sans autorisation
- Développement résidentiel
- 125^{ième} anniversaire de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham
- Cloche de l'ancienne église
- CAP – nomination des membres à la MRC

29. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 20 heures et 02 minutes.

Mme Line Fréchette
Mairesse

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier,
Secrétaire-trésorière